

UN SERVICE AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le programme Mémos a pour but de sauvegarder la mémoire du sport sous toutes ses formes (archives papiers, iconographies, films, interviews... dans le cadre d'un Pôle national des archives du monde sportif.

Le pôle a pour vocation de recevoir les archives des fédérations, des ligues, des comités, des grands clubs et des personnalités reconnues par le mouvement sportif.

« Gardons-nous aussi d'oublier que la fédération est un héritage dont nous sommes dépositaires. D'autres que nous ont contribué à la faire naître et à la construire. Ce patrimoine, nous avons ensuite à le transmettre. Formons le vœu que notre action s'inspire de ce double sentiment de responsabilité envers les anciens et envers les générations pongistes futures ».

(Bernard Jeu, *France Tennis de Table*, n° 383, janvier 1983)

Sauvegarder les archives pour écrire l'histoire

La mémoire du sport est un héritage que nous devons sauvegarder, un devoir tant à l'égard de nos aînés que vis-à-vis des générations futures. Absorbés par des tâches quotidiennes toujours plus lourdes, celles et ceux qui ont le mérite de faire vivre nos fédérations, nos ligues, nos comités et nos clubs, ne sont pas forcément attentifs au passé de leurs associations.

Dès lors, on comprend aisément le fardeau que peuvent représenter les cartons, lourds et encombrants, miroirs des saisons écoulées, pour lesquels il est parfois difficile de trouver une place adéquate, les locaux plus ou moins exigus du siège fédéral, de la ligue ou même le grenier du président de club ou le garage du trésorier ne pouvant accueillir toute la mémoire de l'association. Il n'en demeure pas moins que les cartons d'archives, les collections de revues, les photos, les comptes rendus de réunions, bref tout ce qui a trait au passé de l'association et qui en constitue sa mémoire brute, sont en danger. Pire, ils sont en train de disparaître sous nos yeux, obliérés par le temps et l'action humaine.

De la récolte systématique des archives à l'interview des dépositaires de notre mémoire orale, la tâche est immense, et ce, d'autant plus que l'histoire des jeux et des sports n'en est encore, en France, qu'à ses balbutiements.

Aussi, à l'heure où la sauvegarde "des mémoires" constitue une priorité dans de nombreux domaines, celle du sport mérite une attention particulière. Une première opération menée dans la région Nord-Pas-de-Calais s'est traduite par la signature d'une première d'une convention de partenariat le 18 décembre 2000, entre le CROS Nord - Pas-de-Calais, le CELRAS et le Centre des archives du monde du travail (CAMT) de Roubaix. Cette convention a permis la création d'un Pôle régional des archives du monde sportif.

Cette opération régionale avait avant tout valeur de test pour la mise en œuvre d'un programme au niveau national avec de nombreux partenaires.

Une convention réunissant le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), l'Académie nationale olympique française (ANOF), la Direction des archives de France (DAF) et le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative est en cours de négociation. Elle instituera prochainement la mise en place d'un Pôle national des archives du monde sportif.

Les principes généraux de cette convention assurent la complémentarité de l'action de chaque partenaire et permettent la mise en place et la pérennisation d'une véritable "chaîne archivistique sportive".

Le Pôle se veut également un lieu de ressources au service du mouvement sportif, de la communauté universitaire et de toute personne intéressée par l'histoire du sport.

Sauvegarder la mémoire pour qu'elle devienne histoire

Le sport est avant tout une histoire d'hommes et de femmes, dépositaires d'une mémoire souvent très riche que l'on ne retrouve pas toujours dans les textes. Dans la mesure où son développement est un phénomène relativement récent, il s'avère capital de "cueillir" cette mémoire tant que les pionniers, les premiers responsables des sociétés de jeux, des clubs et des fédérations, de même que les grands sportifs sont encore parmi nous.

Il y a donc un effort important et urgent à retrouver et à interviewer ces athlètes, ces dirigeants, ces entraîneurs, ces arbitres, etc., qui participent ou ont participé au développement du sport.

Le volet "patrimoine oral" du programme *Mémos* vise donc à retrouver et à recueillir les témoignages des personnalités sportives les plus importantes. Il s'agit à terme de créer et d'alimenter une bibliothèque de témoignages qui seront mis à la disposition du public.

Le programme Mémos doit donc se concevoir comme un outil au service du mouvement sportif, du monde universitaire et de tous les passionnés par une culture sportive en quête de reconnaissance

MEMOS MEMOS

☐ Une convention de partenariat réunissant :

- ✓ Le Comité national olympique et sportif français
- ✓ L'Académie nationale olympique française
- ✓ Le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative
- ✓ La Direction des Archives de France



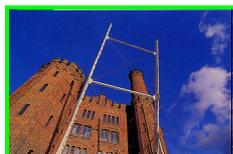
☐ Des réseaux actifs pour un patrimoine sportif vivant :

- ✓ Réseaux olympique et fédéral pour sensibiliser le mouvement sportif à la sauvegarde de son patrimoine
- ✓ Le réseau des Archives de France au service de Mémos
- ✓ L'appui du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative à la dimension culturelle du sport
- ✓ Animation d'un réseau de personnes ressources au niveau national

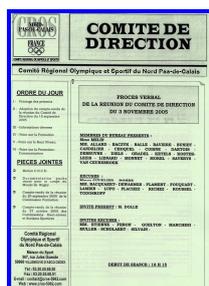


☐ Des lieux culturels au service du sport :

- ✓ Le Centre des archives du monde du travail de Roubaix et le Centre des archives contemporaine de Fontainebleau où sont sauvegardées les archives sportives du Pôle national des archives du monde sportif.
- ✓ L'Académie nationale olympique française, lieu d'échange et d'animation de la politique culturelle du mouvement sportif.
- ✓ Le Centre Bernard Jeu, un outil pratique dans la prospection et la valorisation des sources sportives.



MEMOS MEMOS

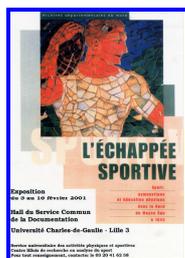
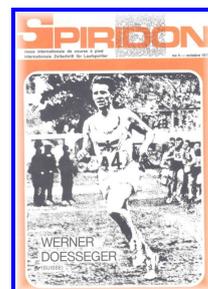


❑ Prospecter et sauvegarder :

- ✓ Repérer, sauver et collecter les archives du mouvement sportif de portée nationale réparties dans toute la France quel que soit leur forme et leur support.
- ✓ Organiser et animer une campagne d'interviews des personnalités sportives de stature nationale dans le cadre de la mise en place d'une bibliothèque des témoignages pour sauvegarder la mémoire orale.
- ✓ Microfilmage des périodiques sportifs nationaux qui ne sont pas consultables en raison de leur mauvais état de conservation.

❑ Exploiter : Mémos au service de la recherche

- ✓ Rédiger et publier un inventaire général commenté des archives du mouvement sportif avec leur lieu de conservation et les conditions de consultation.
- ✓ Créer des outils et constituer des matériaux pour la recherche sur le sport (base de données thématique, cartes, repères chronologiques)
- ✓ Favoriser la recherche sur le sport dans le cadre de partenariat avec les universités et les grandes écoles.
- ✓ Promouvoir des travaux de recherche sur le sport, en particulier dans le cadre du prix annuel de la recherche de l'ANOF.



❑ Valoriser la culture sportive :

- ✓ Publication et diffusion des travaux de recherche
- ✓ Publication d'un guide des sources sur l'histoire des jeux et des sports en France
- ✓ Organisation régulière de conférences et de séminaires
- ✓ Mise en place d'exposition fixe ou itinérante

INFORMATIONS PRATIQUES

Vous souhaitez confier vos archives au Pôle national des archives du monde sportif...

Vous souhaitez nous signaler l'existence de fonds sportifs...

Vous souhaitez consulter des fonds sportifs...

➤ Qui contacter ?

- Il vous faut prendre contact avec : **Centre Bernard Jeu** (Noureddine Séoudi, chargé de mission)

➤ Quelles sont les étapes ?

- 1- Première expertise (évaluation quantitative et qualitative du fonds)
- 2- Prise de décision du comité scientifique sur l'entrée du fonds
- 3- Etablissement d'un bordereau de récolement des documents (recensement précis des documents conservés dans le service)
- 4- Etablissement d'un contrat de dépôt ou d'une lettre de don
- 5- Transfert du fonds au dans l'un des centres du Pôle national des archives du monde sportif)
- 6- Classement du fonds

L'EQUIPE

- **M. André Leclercq**, Président de l'Académie nationale olympique
- **M. Jean-Pierre Coisne**, Président du CROS
- **M. Pierre Lambin**, Président d'honneur du CROS
- **Jean-Marc Silvain**, Président du Centre Bernard Jeu
- **M. Philippe Jessu**, Chargé de mission de l'ANOF
- **Mme Françoise Bosman**, Directrice du CAMT
- **Mme Valérie Poinssotte**, Conservatrice en chef
- **Melle Catherine Jakubowski**, Secrétaire de documentation
- **M. Noureddine Séoudi**, chargé de projet du CROS et du Centre Bernard Jeu
- **M. Guillaume Delcourt**, chargé de mission du CROS et du 3 RS
- **M. Gabriel Bernasconi**, chargé de mission de l'ANOF

QUELQUES FONDS SPORTIFS ENTRES

Niveau national

- Fédération française du tennis de table
- Fédération française du jeu de paume
- Handisport – 3^{ème} championnat du Monde
- Fonds André Flament (Football)

Niveau région Nord - Pas-de-Calais

- Comité régional olympique et sportif Nord - Pas-de-Calais
- Comité de Flandres de hockey sur gazon
- Ligue Nord - Pas-de-Calais de football
- Fonds Jean Devys (tennis de table)
- Fonds Association Lille 2004

Académie Nationale Olympique française

Maison du Sport Français
1, avenue de Coubertin
75640 Paris Cedex 13
Tél : 01 40 78 29 54
Fax : 01 40 78 28 72
Courriel : XXXX@cnosf.org

Centre Bernard Jeu

Centre des Archives du Monde du Travail

78, bd du Général Leclerc
59057 Roubaix Cedex 1
Tél et fax : 03 20 65 38 14
Courriel : centre-bernard-jeu.EXT@culture.gouv.fr
Mardi : 9h – 12h
Jeudi : 9h – 12h